

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Convention mission d'accompagnement juridique au lancement de la DSP Cinéma

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 26**

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 2**

Georges BERMOND (pouvoir à Joël BORGEOOT), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Sébastien BEVOZ)

**Membre absent non excusé, sans pouvoir : 1**

Sonia ZANI

**Secrétaire de séance** : Madame Jessie MARIN.

**26 présents, 2 pouvoirs, soit 28 votants.**

La commune de Plateau d'Hauteville, propriétaire du cinéma le Novelty situé à Plateau D'Hauteville, souhaite changer de mode de gestion et envisage de lancer une procédure de délégation de service public. A cet effet, afin de sécuriser la procédure et le mode de gestion futur de cet équipement culturel important pour la commune, elle souhaite être accompagnée par un service juridique compétent pour le lancement de cette procédure.

M. Le Maire soumet à l'assemblée la proposition de convention d'honoraires du cabinet Mariller Avocat pour cette mission d'accompagnement au lancement de la DSP pour le cinéma.

La mission comprend les phases détaillées suivantes pour un montant total de 7980,00€TTC.

Passation d'une délégation de service public	Cabinet Mariller Nombre de jours	Montant total HT	TVA	Montant total TTC
Rédaction de la délibération et du DCE	2	1 800,00 €	360,00 €	2 160,00 €
Réunion de présentation du DCE (en visio)	0,5	250,00 €	50,00 €	300,00 €
Analyse des candidatures et des offres	2	1 800,00 €	360,00 €	2 160,00 €
Réunion de présentation de l'analyse des offres	1	500,00 €	100,00 €	600,00 €
Assistance aux négociations / mise à jour de l'analyse des offres, aide au choix	1	900,00 €	180,00 €	1 080,00 €
Réunion sur place	1	500,00 €	100,00 €	600,00 €
Finalisation du contrat, rédaction de la délibération sur le choix, avis d'attribution	1	900,00 €	180,00 €	1 080,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8,5</b>	<b>6 650,00 €</b>	<b>1 330,00 €</b>	<b>7 980,00 €</b>

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTE la convention** de mission d'accompagnement juridique du cabinet Mariller Avocat.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN


